



Harmonie Mutuelle organise un Parcours du Cœur Mercredi 25 mars à Saint-Ambroix

- Harmonie Mutuelle, 1^{re} mutuelle santé de France, organise un Parcours du Cœur qui se déroulera mercredi 25 mars prochain de 9h30 à 15h30, sur l'Esplanade de l'Hôtel de ville à St Ambroix. L'objectif de cette journée étant de relayer un message fort de prévention sur les maladies cardiovasculaires.
- Les Parcours du Cœur ont pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage et l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risques. Sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, ils mobilisent chaque année au printemps plusieurs centaines de villes dans tout le pays.
- Plusieurs ateliers de prévention seront organisés toute la journée : une initiation aux gestes qui sauvent, des conseils sur les maladies cardiovasculaires et une animation avec la Mutualité Française : « Le Petit Resto santé », pour apprendre à mieux manger.

Les maladies cardiovasculaires : comprendre pour mieux prévenir

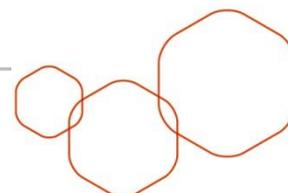
Les maladies cardiovasculaires, qui n'en a pas entendu parler ? Mais qu'est-ce que c'est vraiment ? Qui est concerné ? Pourquoi ça arrive ? Comment les prévenir ? Comment les détecter ? Comment vivre après ?

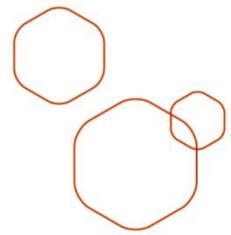
Afin d'en savoir plus sur cette pathologie, Harmonie Mutuelle vous propose de participer à cette journée de prévention.

« La prévention dans le domaine cardio-vasculaire, on en parle peu et l'on a tendance à l'oublier. C'est pourquoi nous organisons chaque année Les Parcours du Cœur afin de sensibiliser les personnes aux facteurs de risque, aux connaissances de ces pathologies ainsi qu'à leur traitement.

On a tendance à penser que ce sont les personnes âgées qui sont principalement concernées, or on dénombre 400 morts chaque jour, de tout âge, c'est même la première cause de mortalité chez les femmes. Il est donc important d'être suivi régulièrement par un médecin pour surveiller les principaux facteurs de risque : hypertension, diabète, cholestérol, tabac, manque d'activité physique... Le fait de changer son comportement suffisamment tôt permet de réduire les risques.»

Stéphane Kergourlay, Directeur Régional Sud-Ouest d'Harmonie Mutuelle





À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Près de 1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.**

À propos du Groupe VYV

Le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (MGEN, Harmonie Mutuelle, Mutuelle Nationale Territoriale, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard...), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 40 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement et en épargne retraite.

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : médico-social, sanitaire et biens médicaux.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse Région Sud-Ouest :

Florence Millet - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

Isabelle Lhomme - 06 85 31 22 21 - isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr

Anne-Francine Gieudes - 06 33 90 63 86 - anne-francine.gieudes@harmonie-mutuelle.fr

Cyrielle Entraygues - 06 31 12 79 64 - cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr